

Remontée partielle d'informations

(données au mardi 14 avril 2020)

## **Enquête régionale**

**« Les incidences de la pandémie de COVID-19,  
sur l'économie du spectacle vivant »**

Pour la période du 1<sup>er</sup> mars au 30 juin 2020

Le questionnaire adressé par Spectacle vivant en Bretagne s'est appuyé sur la proposition de la DRAC et de la Région que nous avons adapté à notre secteur d'activité et auquel nous avons adjoint une dimension liée aux activités de diffusion (à partir notamment d'un premier questionnaire adressé par l'ODIA Normandie aux équipes et structures de sa région).

Cette première remontée d'observation est partielle et provisoire. D'abord parce qu'elle s'établit sur des **réponses collectées entre le 31 mars et le mardi 14 avril 2020**. À cette date, **78 réponses** nous étaient parvenues et **50** (dont 33 concernant des équipes et de bureaux de production et/ou d'accompagnement) sont aujourd'hui **en cours de saisie** (beaucoup de nos interlocuteurs et interlocutrices attendaient notamment les annonces gouvernementales en termes de maintien ou non des festivals d'été et d'avoir quelques éléments supplémentaires et d'appréciation du nombre d'annulations et/ou de reports éventuels).

Ensuite parce que les informations transmises par les structures sont, elles aussi, incomplètes (même si la demande de projection s'établissait jusqu'à fin juin).

## SOMMAIRE

<b>Identité des répondants.....</b>	<b>4</b>
<b>Annulations et reports.....</b>	<b>6</b>
<b>Impacts sur l'emploi.....</b>	<b>8</b>
<b>Impacts budgétaires.....</b>	<b>10</b>
<b>Premiers dispositifs utilisés et expression des besoins.....</b>	<b>12</b>
<b>Annexes (commentaires).....</b>	<b>14</b>
<b>Annexes (structures répondantes).....</b>	<b>16</b>
<b>Annexes (formulaire).....</b>	<b>17</b>

# Identité des répondants

Sur les 78 réponses, **46** proviennent d'équipes artistiques, **24** de lieux et/ou structures de programmation (festivals\*), **8** de bureaux de production et/ou d'accompagnement.

La part la plus importante de ces réponses provient d'équipes et de structures du **département d'Ille et Vilaine (46%)**.

Parmi les équipes et bureaux, la catégorie « **théâtre/théâtre d'objet et marionnettes** » (**42%**) est la plus représentée.

Dans la catégorie «musiques», ont été regroupées, les musiques actuelles et les musiques savantes (3 ensembles instrumentaux et vocal).

Enfin, **83%** des organisations et structures ayant répondu sont de **forme associative**. A nuancer pour les structures de programmations, dont 50 % sont des lieux rattachés à une collectivité ou sous forme d'EPCC.

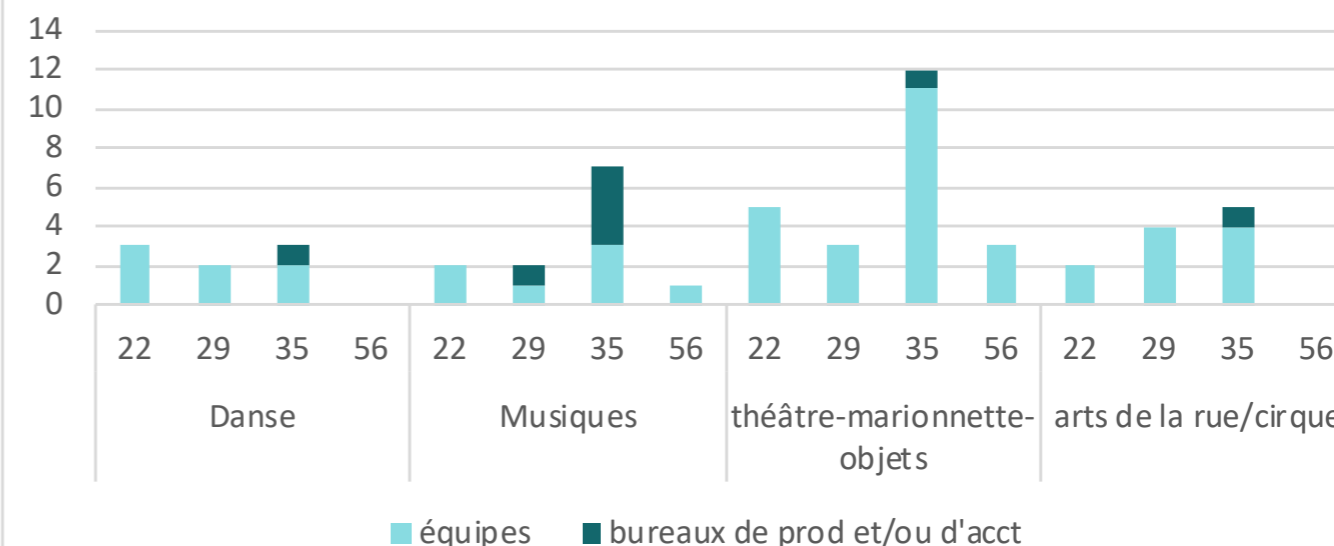
\* Mythos & Temps fort Arts du cirque en Ille-et-Vilaine (35)

Mélicène & Plage de danse en Morbihan (56)

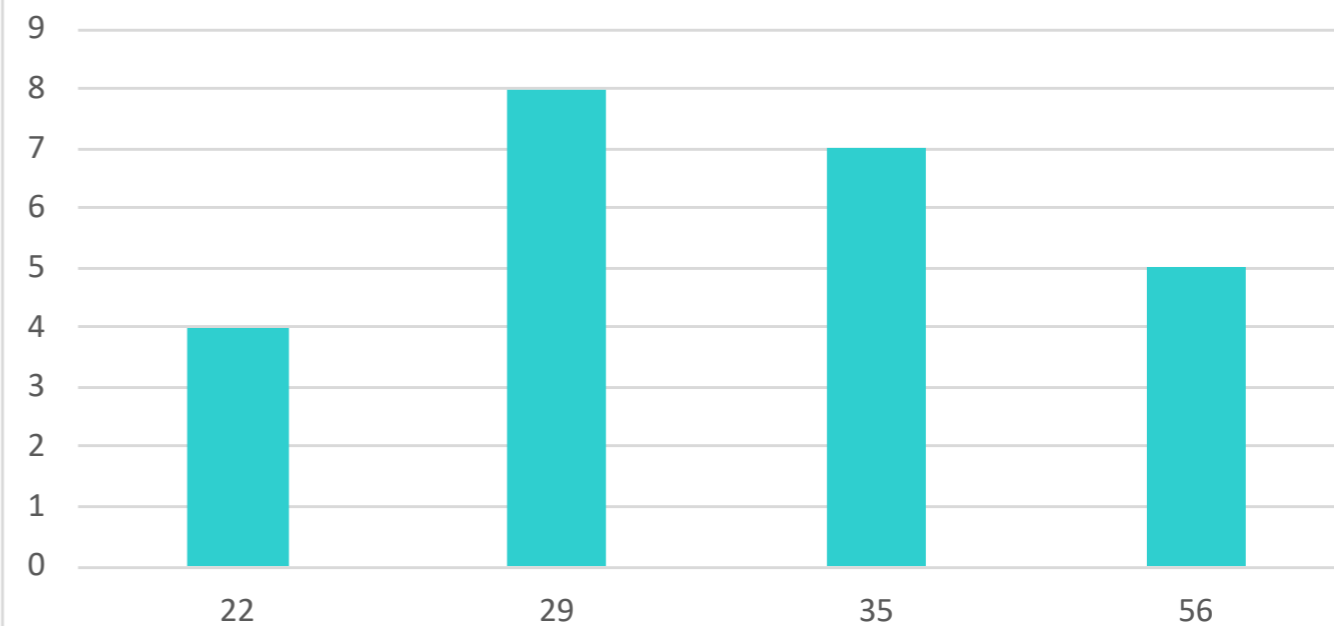
Les annulations de ces festivals influent naturellement de façon importante sur les chiffres des «lieux/structures de programmation» de notre enquête.

statut >>	asso. 1901	sa-sarl	collectivité	EPCC
<b>équipes</b>	46			
<b>bureaux de prod et/ou d'accompagnement</b>	7	1		
<b>Lieux/structures de programmation</b>	12		10	2
<b>totaux</b>	65	1	10	2

Equipes et bureaux de production et/ou accompagnement : répartition géographique des structures répondantes



Lieux/structures de programmation (dont 4 festivals) : répartition géographique



# Annulations et reports

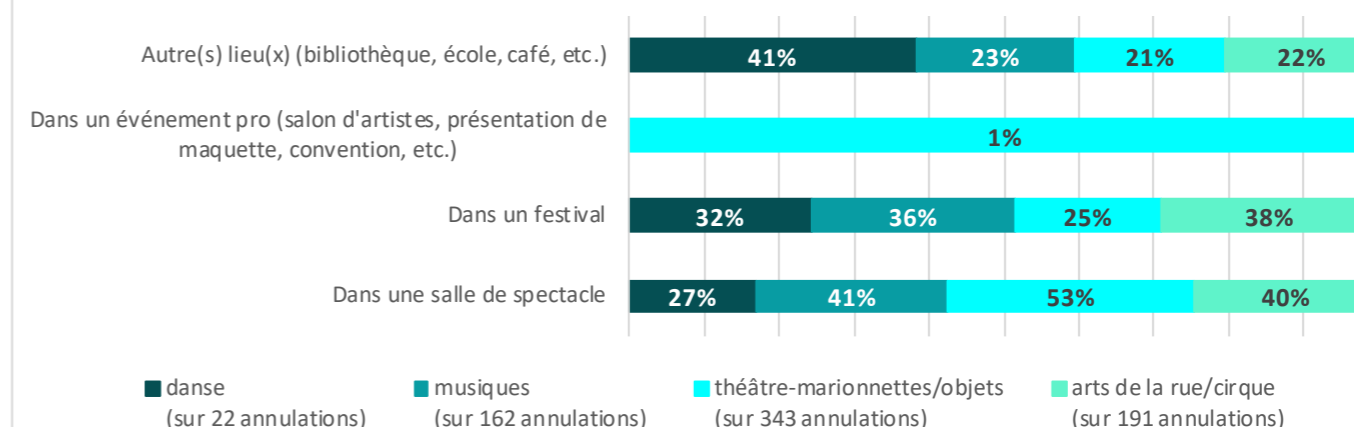
Au 10 avril 2020, du côté des équipes artistiques et bureaux de production et/ou d'accompagnement, **718 annulations de dates de diffusion** sont annoncées dont **48%** pour le seul secteur **théâtre/m Marionnettes/objets** et **27%** pour **arts de la rue/arts du cirque**.

Pour les **344 (48%)** potentiellement **reportées**, **81%** de ces annulations le sont **sans contrepartie financière**.

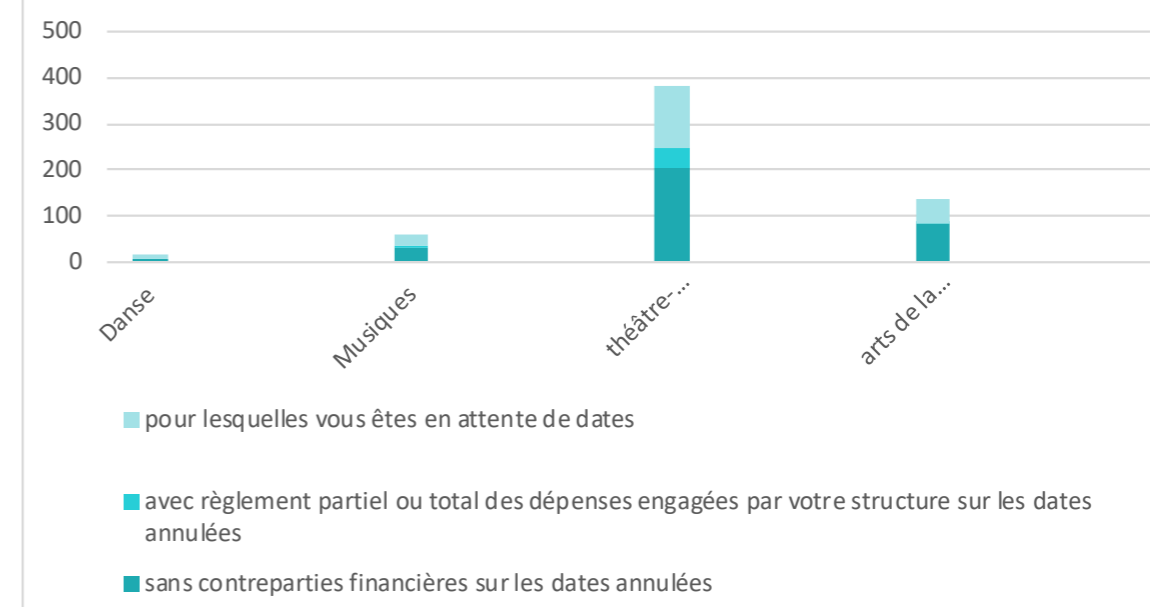
**Sur les 595 dates déclarées comme reportées**, 223 sont en attente de confirmation des dates de report (37%). **64%** de ces reports concernent le bloc **«théâtre/théâtre d'objet et marionnettes»**.

Seuls 8% de ces reports ont fait l'objet d'un règlement partiel ou total des dépenses engagées sur les dates annulées.

Répartition des annulations par type d'endroit de diffusion selon les disciplines



La situation des reports par discipline



# Impacts sur l'emploi

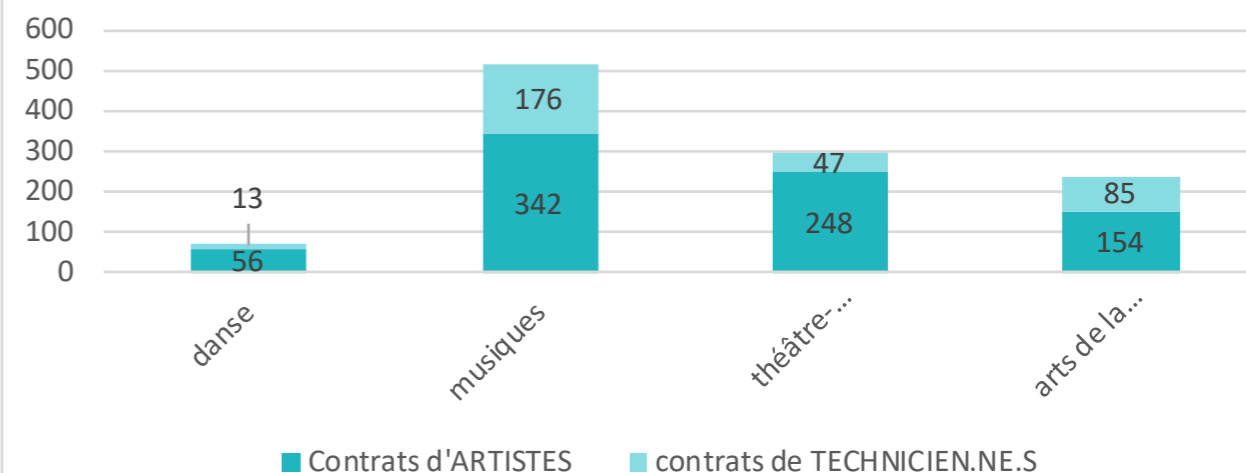
**1121 contrats d'intermittents** ont été annulés **sans être payés**. Parmi ceux-ci, **71%** concerne des **contrats d'artistes**.

Pour les équipes artistiques et bureaux de production et/ou d'accompagnement (54 répondants), on dénombre **848 salarié.e.s impacté.e.s** : 86% relèvent du régime de l'intermittence et **68%** sont des **artistes**.

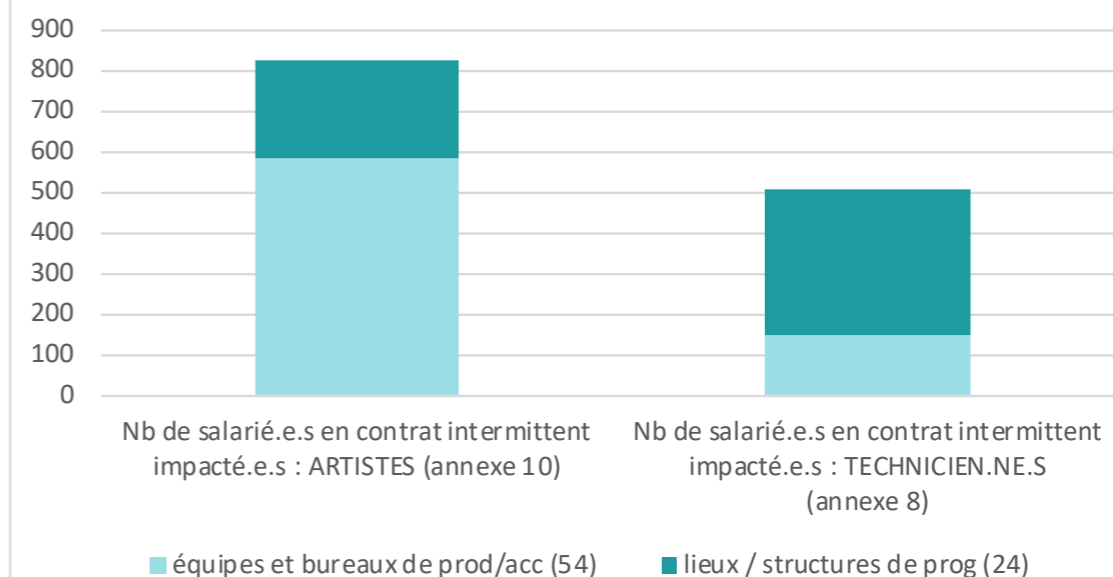
Pour les lieux et/ou structures de programmation (24 répondants), **726 salarié.e.s impacté.e.s** dont 82% relève de l'intermittence et **60%** sont des **technicien.ne.s**.

	danse (6%)	musiques (46%)	théâtre- marionnettes- objets (26%)	arts de la rue/cirque (21%)	équipes et bureaux de prod/acc (54)	lieux / structures de prog (24)
Contrats d'ARTISTES	56	342	248	154	<b>800</b>	
contrats de TECHNICIEN.NE.S	13	176	47	85	<b>321</b>	
Nb de salarié.e.s permanent.e.s (CDI, agents) impacté.e.s ?	2	10	6	7	<b>25</b>	<b>98</b>
Nb de salarié.e.s CDD impacté.e.s ?	11	35	33	12	<b>91</b>	<b>28</b>
Nb de salarié.e.s en contrat intermittent impacté.e.s : ARTISTES (annexe 10)	36	361	138	49	<b>584</b>	<b>239</b>
Nb de salarié.e.s en contrat intermittent impacté.e.s : TECHNICIEN.NE.S (annexe 8)	14	48	55	31	<b>148</b>	<b>361</b>

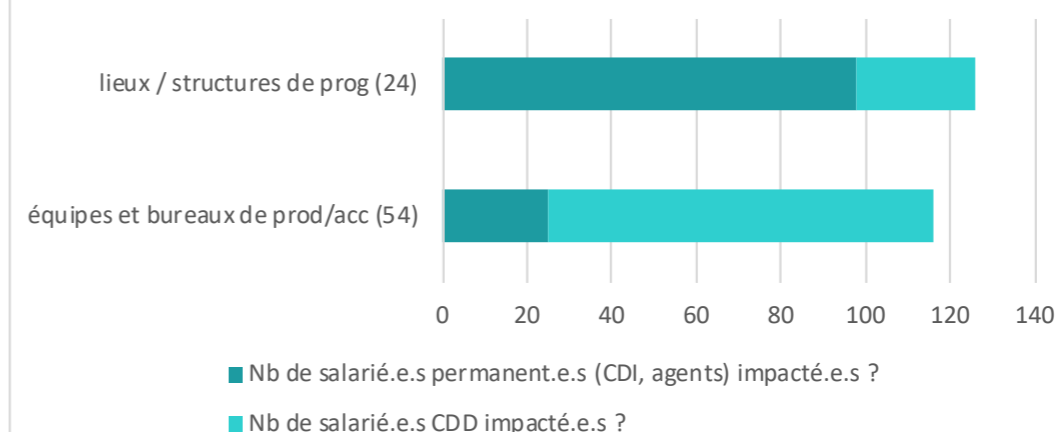
## Régime de l'intermittence : contrats annulés sans être payés



## Régime de l'intermittence : répartition des typologies d'emplois impactés en fonction de l'employeur



## Régime général : types de contrats impactés



# Impacts budgétaires

Sur les **2 880 352 € de pertes cumulées** constatées et/ou estimées (équipes artistiques/bureaux de production et/ou d'accompagnement et lieux et/ou structures de programmation), **83%** sont constituées par la **perte de ressources propres (billetterie, ventes...)**.

Sur les **755 485 € de charges et frais** constatés et/ou estimés, **70%** relève des **salaires et cotisations**.

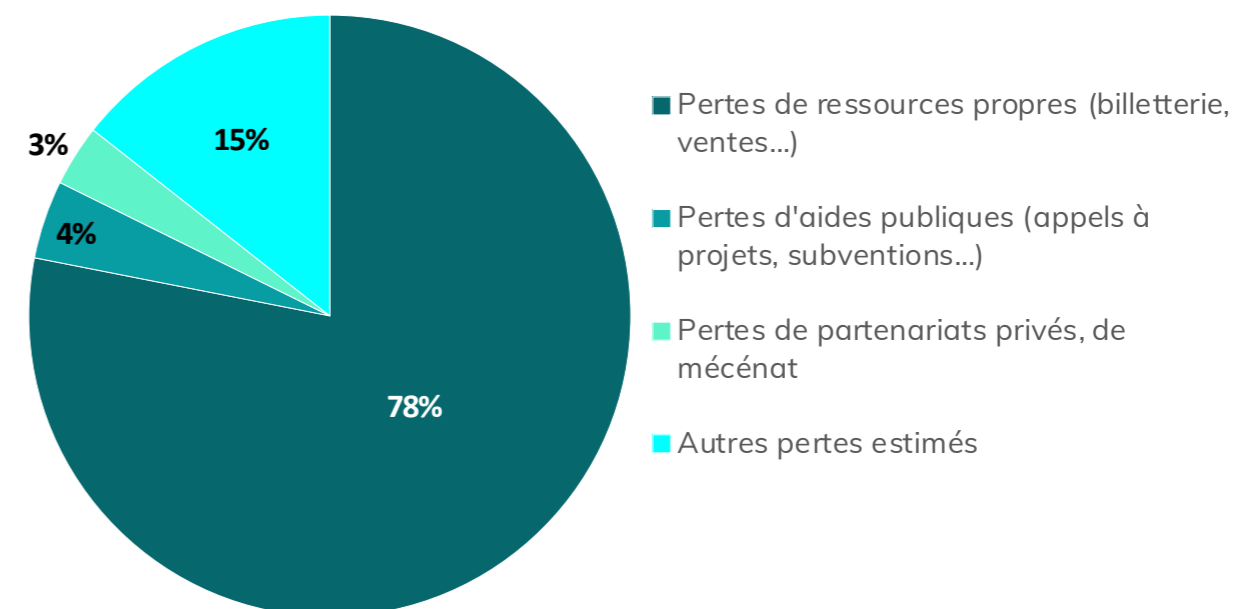
L'impact budgétaire global cumulé est de **~3 635 837 €**.

	danse	musiques	théâtre-marionnettes-objets	arts de la rue/arts du cirque	TOTAUX pour les équipes et bureaux de prod	TOTAUX pour les lieux	
Pertes de ressources propres (billetterie, ventes...)	42 485,00 €	218 750,00 €	224 969,11 €	106 639,00 €	<b>592 843,11 €</b>	<b>1 791 143,00 €</b>	
Pertes d'aides publiques (appels à projets, subventions...)	0,00 €	26 000,00 €	6 000,00 €	0,00 €	<b>32 000,00 €</b>	<b>25 700,00 €</b>	
Pertes de partenariats privés, de mécénat	0,00 €	15 000,00 €	7 000,00 €	3 000,00 €	<b>25 000,00 €</b>	<b>304 374,00 €</b>	
Autres pertes estimés	9 000,00 €	40 950,00 €	54 210,00 €	5 132,00 €	<b>109 292,00 €</b>		<b>Total Equipes/lieux</b>
<b>Totaux par discipline</b>	<b>51 485,00 €</b>	<b>300 700,00 €</b>	<b>292 179,11 €</b>	<b>114 771,00 €</b>	<b>759 135,11 €</b>	<b>2 121 217,00 €</b>	<b>2 880 352,11 €</b>

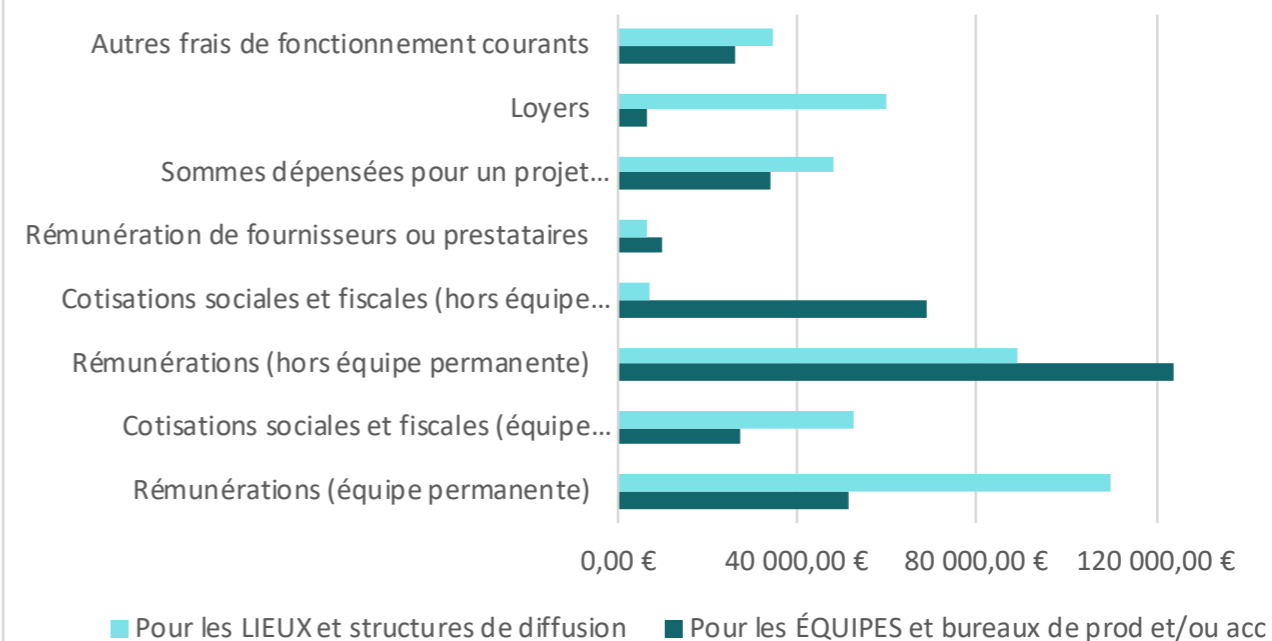
	danse	musiques	théâtre-marionnettes-objets	arts de la rue/arts du cirque	TOTAUX pour les équipes et bureaux de prod	TOTAUX pour les lieux	
Rémunération de fournisseurs ou prestataires	4 600,00 €	0,00 €	2 484,00 €	2 500,00 €	<b>9 584,00 €</b>	<b>6 400,00 €</b>	
Rémunérations (équipe permanente)	1 300,00 €	16 835,00 €	11 373,00 €	22 100,00 €	<b>51 608,00 €</b>	<b>109 760,00 €</b>	
Cotisations sociales et fiscales (équipe permanente)	5 300,00 €	9 778,00 €	2 402,00 €	10 000,00 €	<b>27 480,00 €</b>	<b>52 500,00 €</b>	
Rémunérations (hors équipe permanente)	11 660,00 €	56 233,00 €	23 755,78 €	32 197,00 €	<b>123 845,78 €</b>	<b>89 300,00 €</b>	
Cotisations sociales et fiscales (hors équipe permanente)	1 170,00 €	53 936,00 €	5 475,32 €	8 100,00 €	<b>68 681,32 €</b>	<b>7 280,00 €</b>	
Sommes dépensées pour un projet annulé/reporté et qui ne sont pas recouvrables (cachets, locations...)	5 700,00 €	7 550,00 €	17 888,74 €	2 642,00 €	<b>33 780,74 €</b>	<b>48 101,00 €</b>	
Loyers	240,00 €	2 900,00 €	3 200,00 €	0,00 €	<b>6 340,00 €</b>	<b>60 000,00 €</b>	
Autres frais de fonctionnement courants	200,00 €	6 374,00 €	11 000,00 €	8 750,00 €	<b>26 324,00 €</b>	<b>34 500,00 €</b>	<b>Total Equipes/lieux</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>30 170,00 €</b>	<b>153 606,00 €</b>	<b>77 578,84 €</b>	<b>86 289,00 €</b>	<b>347 643,84 €</b>	<b>407 841,00 €</b>	<b>755 484,84 €</b>

	danse	musiques	théâtre-marionnettes-objets	arts de la rue/arts du cirque	TOTAL pour les équipes et bureaux de prod	TOTAL pour les lieux
<b>Totaux de toutes les pertes</b>	<b>81 655,00 €</b>	<b>454 306,00 €</b>	<b>369 757,95 €</b>	<b>201 060,00 €</b>	<b>1 106 778,95 €</b>	<b>2 529 058,00 €</b>

## Typologies et part des pertes financières pour les équipes artistiques et les bureaux de production et/ou d'accompagnement



## Répartition des dépenses pour les équipes/bureaux de prod et les lieux/structures de programmation



# Premiers dispositifs utilisés et expression des besoins

Le 1er dispositif utilisé est celui qui met en place une **activité partielle** (215 salarié.e.s concerné.e.s par le chômage partiel).

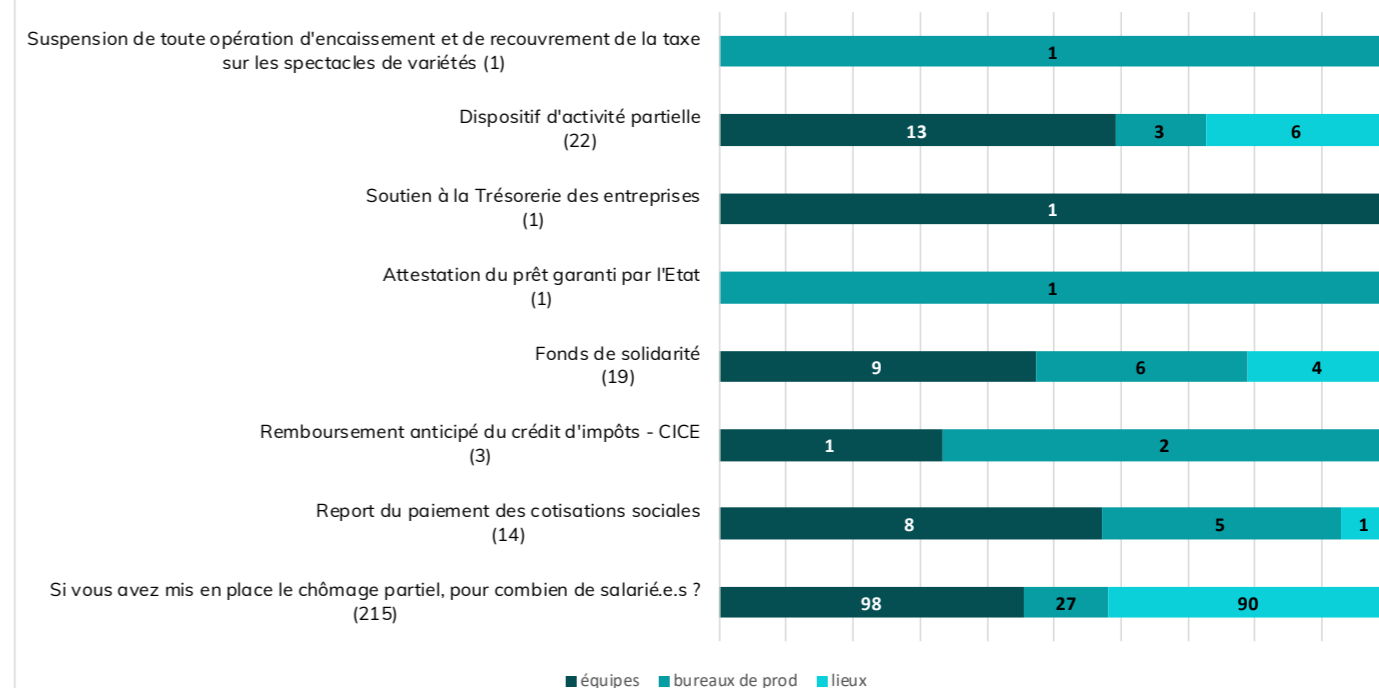
Viennent ensuite le **fonds de solidarité** puis le **report du paiement des cotisations sociales**. Les premiers besoins exprimés portent sur l'accès à **un espace d'information centralisée et adaptée aux spécificités régionales** puis à un nécessaire **appui financier**.

Pour l'appui financier, voici quelques exemples des besoins exprimés :

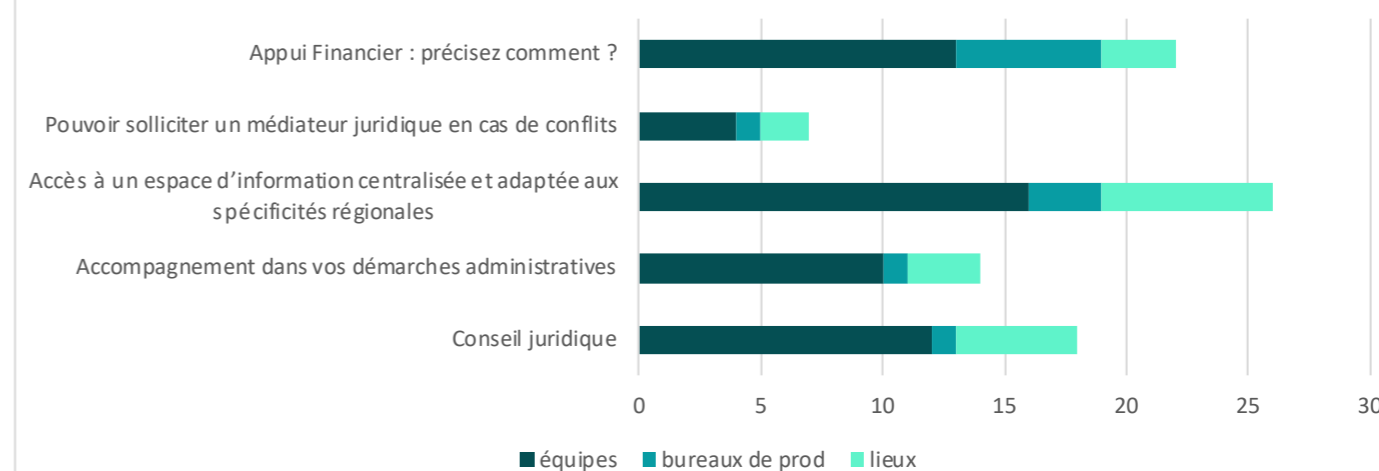
- Mesures de soutien spécifiques aux personnels administratifs et de production, qu'il s'agisse de salarié.e.s des compagnies ou des bureaux de production.
- Une aide financière sur les contrats de cessions annulés et appel aux structures de diffusion dont les subventions sont maintenues, à régler les contrats de cession : pour pouvoir payer et les cachets des artistes et garantir les salaires des personnels permanents des équipes artistiques ou le règlement des frais fixes en administration/production/diffusion.
- Aide à la reprise.
- Aide exceptionnelle à la création de spectacle.
- Un fond d'aide pour les 3 ou 4 mois à venir.
- Une aide proratisée sur les cessions pour financer le fonctionnement.
- Année d'intermittence blanche et reconduction automatique de tous les intermittents après date anniversaire, quel que soit le nombre d'heure réalisées.
- Apport direct en trésorerie ou annulation des charges Urssaf du 2ème trimestre 2020.
- Prêt de trésorerie à taux 0 sur 12 mois.
- Fonds de soutien pour apport coûts de plateau.

A noter que la majorité équipes/bureaux de production et/ou d'accompagnement semblent pouvoir surnager sur la période référence du questionnaire (mars/juin), mais expriment leur plus grande crainte quant à leur survie en cas d'annulation sur l'ensemble de la période estivale et encore plus en cas de non reprise après l'été.

Dispositifs d'urgence, mis en place ou utilisé par les structures répondantes



Besoins d'accompagnement et de ressources à court terme



# Annexes

**Vous souhaitez communiquer d'autres informations pour expliquer les difficultés que vous rencontrez actuellement :**

## 1. En termes de diffusion

### Exprimées par les équipes artistiques

- Interruption des outils de communication nécessaires à la diffusion (teaser, plaquettes, etc.) : problématiques liées aux prestataires, mais également budgétaires...
- Problèmes de visibilité : annulation des parcours professionnels et résidences Impactent les créations à venir... et la visibilité des équipes artistiques
- Problèmes pour la diffusion internationale
- Problèmes de répétitions et résidences pour les créations 2020
- Problèmes de visibilité si les festivals (Avignon OFF, Chalon notamment) sont annulés
- Annulation par des lieux de dates en 2021 au profit des reports

### Exprimées par les bureaux de production et/ou d'accompagnement

- Perte de liens et/ou négociations amorcés avec des responsables de programmations

### Exprimées par les lieux et/ou structures de programmation

- Calendrier 2021 surchargé en termes de reports et de nouvelles propositions artistiques

## 2. En termes d'emploi

### Exprimées par les équipes artistiques

- Contrats de cessions annulés non signés
- Difficultés pour les équipes d'honorer à leur tour leurs engagements pris auprès des personnes au régime de l'intermittence
- Difficultés de rémunération des bureaux de production et/ou administration ayant travaillé en amont sur ces cessions
- Perte des droits à l'intermittence de tout ou partie des équipes, du fait, aussi, de l'annulation des actions culturelles (en bibliothèques, milieu scolaire, hospitalier etc.) et en Conservatoire
- Chômage partiel trop pénalisant pour certains contrats intermittents : non mis en place

## 3. En termes d'impacts budgétaires

### Exprimées par les équipes artistiques

- Frais d'administration/production/diffusion engagés en amont des représentations et en gestion pendant la période de crise sanitaire, sans rentrées financières

- Charges honorées avec la trésorerie des équipes artistiques
- Manque à gagner pour la constitution d'un fonds de roulement pour les créations à venir (paiement partiel des cessions annulées : coût plateau)
- Sans calendrier et conditions de la reprise d'activité, difficile de déterminer le reste à charge et l'état de la trésorerie...
- Désengagement des mécènes
- Beaucoup d'équipes sont en statut «association loi 1901», sans subvention ou pour une faible part et n'employant que des personnes au régime de l'intermittence

### Exprimées par les bureaux de production et/ou d'accompagnement

- Difficultés de paiement des équipes artistiques pour du travail administratif et accompagnement avant, pendant et après la période de crise sanitaire
- Pas de trésorerie pour palier à ces difficultés financières

### Exprimées par les lieux et/ou structures de programmation

- Les lieux subventionnés par le Ministère de la Culture ont eu la confirmation du maintien de leurs subventions pour pouvoir payer les cessions annulées. Ce n'est pas le cas pour les lieux financés par des collectivités locales : le cas de force majeure est souvent évoqué par ces collectivités
- Beaucoup de projets annulés et portés par des structures à faibles capacités financières ou ne dépendant pas des budgets de la Culture (médiathèque, lieux médicaux-sociaux, écoles-collèges-lycées)
- Difficultés d'échanges avec les élu.e.s pour argumenter le maintien nécessaire des financements prévu sur la programmation de spectacles annulés : pédagogie nécessaire

## 4. Expressions des inquiétudes

- L'absence de calendrier clair du calendrier de «déconfinement» et de ses conditions (jauges etc.) complexifient la reprise d'activité du secteur.

### Exprimées par les équipes & bureaux de production et/ou d'accompagnement

- Difficultés de projection sur 2020 et 2021



# Annexes

Les structures (78) qui ont répondu entre le 31 mars et le 14 avril 2020

## ÉQUIPES ARTISTIQUES

### CÔTES D'ARMOR

a k entrepôt  
Cie Après le Mur  
Cie Automne 2085  
Cie Carnets de Voyages  
Cinquantièmes Hurlants  
Cie Fiat Lux  
Fur Ha Foll - Le Logelloù  
Le Masque en Mouvement  
Cie Le P'tit Cirk  
Cie Légendanse  
Pilot Fishes  
Propagande C

### FINISTÈRE

Bureau des Pensées Perdues  
Content Pour Peu  
Cie Dédale de Clown  
Cie Gigot Bitume  
Ensemble Nautilus  
La Rigole  
Le Fils du Grand Réseau  
Lola Gatt  
Groupe Tango Sumo  
Théâtre de l'éclair

### ILLE-ET-VILAINE

Collectif 16 rue de Plaisance  
Cie À Corps Perdus  
Cie Bakélite  
Association Cas Particuliers-Trio Meikhaneh  
Causus Delires  
Cie Dana  
Cie Des Ronds dans l'eau  
Drolatic Industry  
Cie Heidi a bien grandi  
La Mort est dans la boîte  
Le Commun des Mortels  
Le groupe vertigo  
Le Vent des Forges  
Cie Les 3 Valoches  
Mélisme  
Cie Palette / Alima Rolland  
Qualité Street  
Le Théâtre de Pan  
Cie Udre Olik

### MORBIHAN

Association Tenir Debout  
BàG-La Bande à Grimaud  
Cie It's Tý Time  
Les Basses Réuniones

16

## BUREAUX DE PRODUCTION ET/OU D'ACCOMPAGNEMENT

### FINISTÈRE

Paker Prod

### ILLE-ET-VILAINE

3 P'tit tour / Festival Bars en Trans  
Aoza  
Ay-roop  
Hectores  
La Station Service  
Patchrock  
Routes Nomades

## LIEUX ET/OU STRUCTURES DE PROGRAMMATION/FESTIVAL

### CÔTES D'ARMOR

La Passerelle, scène nationale de Saint-Brieuc  
Centre Culturel Le Sémaphore de Trébeurden  
Centre Culturel Mosaïque  
Palais des Congrès et de la Culture / Loudéac

### FINISTÈRE

Espace Glenmor  
L'Archipel Fouesnant  
REMA La Carène  
La Maison du théâtre à Brest  
Run Ar Puñs  
Théâtre du Pays de Morlaix  
MJC Centre social Ti An Dud  
Très Tôt Théâtre

### ILLE-ET-VILAINE

Ay-roop // Festival Temps Arts du Cirque  
CPPC // Festival Mythos  
Espace Beausoleil - Mairie de Pont Péan  
La Station Théâtre  
Le Canal, théâtre du Pays de Redon  
Les Ateliers du Vent  
Service culturel Louvigné-du-désert

### MORBIHAN

Centre Culturel Athéna - Mairie d'Auray // Festival Mélisènes  
L'Hermine Sarzeau - Golfe du Morbihan Vannes  
Agglomération // Festival Plages de danse  
La Grande Boutique  
Centre Culturel Les Arcs / Mairie de Quéven  
Théâtre Le Strapontin

# Annexes

Le formulaire

- Prénom Nom\*
- E-mail\*
- Vous êtes (nature de votre activité principale)\*
  - o Un lieu de diffusion, un festival ou une structure de programmation (sans lieu fixe)
  - o Une équipe artistique
  - o Un bureau de production et/ou d'accompagnement
- Nom/raison sociale de votre structure\*
- Statut\*
  - o Association Loi 1901
  - o SA - SARL - EURL
  - o Coopérative - SCOP - SCIC
  - o Établissement public - EPCC
  - o SEM (Société d'économie mixte) - Syndicat
  - o Société civile
  - o Collectivité
  - o Autre :
- Adresse : Ville - Code postal
- code NAF-APE
- Si vous êtes titulaire d'1 ou plusieurs licences\*
  - o Licence 1
  - o Licence 2
  - o Licence 3

(\* = champs obligatoires)

## VOUS ÊTES UNE STRUCTURE DE DIFFUSION OU UN FESTIVAL

- Précisez votre activité
  - o Structure de diffusion en saison
  - o Festival
- À ce jour, combien de représentation(s) avez-vous dû annuler ou reporter
- Combien de représentation(s) sont maintenues (à ce jour) sur mai et juin 2020
- Pour ces annulations, précisez le montant total des dépenses (en €):
  - o auprès des producteurs
  - o de frais techniques (dont personnel contrat intermittent)
  - o frais d'approche (hébergement/transport de l'équipe : personnes/matériel/décor)
  - o Autres (sécurité/billetterie/catering...)
  - o Estimation du total des dépenses pour des spectacles annulés
- Combien de représentation(s) avez-vous pu reporter ?
- Nb de représentations reportées
  - o au 3e trimestre 2020 (1/07>30/09)
  - o au 4e trimestre 2020 (1/10>31/12)
  - o en 2021
  - o report acté mais en cours de planification
- Nb de représentations pour lesquelles vous êtes en attente de décision

# Annexes

## Le formulaire

### VOUS ÊTES UNE ÉQUIPE ARTISTIQUE OU UN BUREAU DE PRODUCTION ET/OU D'ACCOMPAGNEMENT

- Combien de représentations annulées entre le 1/03 et le 30/06 2020 et sur quel(s) type(s) de manifestation(s)
  - o dans une salle de spectacle
  - o dans un festival
  - o dans un événement pro (salon d'artistes, présentation de maquette, convention, etc.)
  - o autre(s) lieu(x) (bibliothèque, école, café, etc.)
- Combien de jours annulés entre le 1/03 et le 30/06 2020 et sur quel(s) type(s) d'action(s)
  - o Répétition
  - o Résidence de création
  - o Résidence de reprise
  - o Action culturelle
  - o Formation (dispensée par votre structure)
- Combien d'annulations de représentations :
  - o sans contreparties financières : .....
  - o avec paiement partiel ou total des dépenses engagées par votre structure : .....
- Combien de reports de représentations :
  - o sans contreparties financières sur les dates annulées : .....
  - o avec règlement partiel ou total des dépenses engagées par votre structure sur les dates annulées : .....
  - o pour lesquelles vous êtes en attente de dates : .....
- Combien de contrats d'intermittence d'artistes ont été annulés sans être payés ? : .....
- Combien de contrats d'intermittence de technicien.ne.s ont été annulés sans être payés ? : .....

### IMPACTS ÉCONOMIQUES ET STRUCTURELS

- Difficultés en termes d'emploi, pour votre projet ou votre structure, entraînées par la situation liée au COVID-19 :
  - o Nombre de salarié.e.s permanent.e.s (CDI, agents) impacté.e.s\* ? : .....
  - o Nombre de salarié.e.s CDD impacté.e.s\* ? : .....
- Êtes-vous en mesure de payer ces salaires ? : .....
- o oui o non
- Nombre de salarié.e.s du régime de l'intermittence impacté.e.s\* ?
  - o Dont nb d'artistes (1) : .....
  - o Dont nb de techniciens/techniciennes (2) : .....
  - Nombre de salarié.e.s du régime de l'intermittence impacté.e.s\*? **SOMME automatique (1)+(2)**

(\*impacté.e.s = dont le contrat est modifié ou suspendu pendant la période)

- Êtes-vous en mesure de payer ces cachets ?
  - o oui o non
- Combien de personnes seraient directement concernées par une possible perte d'emploi ? : .....
- Si vous prévoyez des pertes de recettes en raison de la situation, merci de préciser :
  - o Pertes de ressources propres (billetterie, ventes...) : .....€
  - o Pertes d'aides publiques (appels à projets, subventions...) : .....€
  - o Pertes de partenariats privés, de mécénat : .....€
  - o ou montant global estimé : .....€
- Pouvez-vous préciser les types de charges financières que vous ne serez a priori pas en mesure d'assumer d'ici au 30 juin ? Si vous êtes en mesure de les quantifier ligne par ligne ou globalement, merci de le préciser.
  - o Sommes dépensées pour un projet annulé/reporté et qui ne sont pas recouvrables (cachets, locations...) (1) : .....€
  - o Rémunération de fournisseurs ou prestataires (2) : .....€
  - o Rémunérations (équipe permanente) (3) : .....€

# Annexes

## Le formulaire

- o Cotisations sociales et fiscales (équipe permanente) (4) : .....€
- o Rémunérations (hors équipe permanente) (5) : .....€
- o Cotisations sociales et fiscales (hors équipe permanente) (6) : .....€
- o Loyers (7) : .....€
- o Autres frais de fonctionnement courants (8) : .....€
- o Remboursements de prêts (9) : .....€
- o Autres (10) : .....€
- Montant total estimé des charges pouvant poser problème jusqu'au 30 juin 2020 : **SOMME automatique champs (1) à (10)**
- La situation génère-t-elle, dans le même temps, des disparitions de charges financières pour votre projet ou votre structure ?
  - o Non paiement de fournisseurs ou prestataires (1) : .....€
  - o Non paiement de rémunérations (équipe permanente) (2) : .....€
  - o Non paiement de cotisations sociales et fiscales (équipe permanente) (3) : .....€
  - o Non paiement de rémunérations (hors équipe permanente) (4) : .....€
  - o Non paiement de cotisations sociales et fiscales (hors équipe permanente) (5) : .....€
  - o Non paiement de loyers (6) : .....€
  - o Non paiement d'autres charges de fonctionnement courantes (7) : .....€
  - o Autres frais dont le paiement est annulé (8) : .....€
- Montant total des diminutions de cotisations et/ou de charges diverses jusqu'au 30 juin 2020 (estimation) : **SOMME automatique champs (1) à (8)**
- Merci d'indiquer si vous pensez rencontrer des problèmes de trésorerie :
  - o D'ici le 30 juin prochain - Montant estimé : .....€
  - o Au 3e trimestre 2020 (du 1/7 au 30/9) : .....€
  - o Au 4e trimestre 2020 (du 1/10 au 31/12) : .....€
  - o En 2021 - Montant estimé : .....€
  - o Autre, précisez : .....€
- Si vous avez mis en place le chômage partiel, pour combien de salarié.e.s ? : .....
- A partir de quelle date ? **JJ MM AAAA**
- Avez-vous sollicité ou prévu de solliciter 1 ou des dispositifs d'aide exceptionnels mis en place pour faire face à la situation de confinement et ses conséquences ?
  - o Report du paiement des cotisations sociales
  - o Remboursement anticipé du crédit d'impôts - CICE
  - o Fonds de solidarité
  - o Attestation du prêt garanti par l'Etat
  - o Soutien à la Trésorerie des entreprises
  - o Médiation de crédit aux entreprises
  - o Médiateur des entreprises
  - o Dispositif d'activité partielle
  - o Suspension de toute opération d'encaissement et de recouvrement de la taxe sur les spectacles de variétés
    - o Versement du droit de tirage sans condition au préalable
- Vous souhaitez communiquer d'autres informations pour expliquer les difficultés que vous rencontrez actuellement : .....
- Quel(s) serai(en)t votre/vos besoin(s) dans l'immédiat ? (plusieurs réponses possibles)
  - o Conseil juridique
  - o Accompagnement dans vos démarches administratives
  - o Accès à un espace d'information centralisée et adaptée aux spécificités régionales
  - o Pouvoir solliciter un médiateur juridique en cas de conflits
  - o Appui financier : précisez comment ? : .....
  - o Autre : .....

**Spectacle vivant en Bretagne  
est un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC)**



SPECTACLE  
vivant EN  
BRETAGNE



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE  
COOPÉRATION CULTURELLE

107 av. Henri Fréville  
BP 60219  
35202 RENNES cedex 2 | FRANCE  
+33 2 99 37 34 58  
[www.spectacle-vivant-bretagne.fr](http://www.spectacle-vivant-bretagne.fr)

[Facebook](#) • [Twitter](#) • [LinkedIn](#)  
[@SpectacleVivantBretagne](#) • [@SVBretagne](#) • [spectaclevivantenbretagne](#)